



CAMPAGNE DE PIERREFLEUR

RÉSIDENCE LE VERGER

LAUSANNE - VD

Maître de l'ouvrage

M. Bernard Nicod
Avenue de la Gare 26
Case postale 1112
1001 Lausanne

Direction des travaux

Entreprise générale
Bernard Nicod SA
Avenue de la Gare 26
Case postale 1112
1001 Lausanne
Collaborateur :
Claude Roth, architecte ETS

Architectes

Jean-Lou et Laurent Rivier
Chemin des Fleurettes 41
1007 Lausanne

Ingénieurs civils

Lasserre Ingénieur-conseil SA
Route de Cossonay 18
1008 Prilly

Bureaux techniques

Electricité:
Betelec SA
Chemin de Chantemerle 14
1010 Lausanne

Sanitaire :

Schumacher SBHI SA
Rue de la Pontaise 14
1018 Lausanne

Chauffage :

Scheidegger SA
Chemin de Montmeilan 19
1005 Lausanne

Ventilation :

Badel Michel
Rue du Centre 80
1025 St-Sulpice

Géotechniciens :

Karakas & Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne

Architectes paysagistes

In Situ SA
Rue du Marché 5
1820 Montreux

Géomètre

Lehmann Jean-Jacques
Rue du Temple 19C
1012 Lausanne

Coordonnées

Chemin de Pierrefleur
25 A B C, 27

Conception 2000

Réalisation 2001 - 2002



SITUATION / PROGRAMME

Marque des limites urbaines. Grand domaine agricole et forestier du 18ème siècle, la campagne du Désert s'étend aux confins ouest de la Ville de Lausanne, où subsistent encore aujourd'hui un parc de 20'000 m2 avec une maison de Maître.

Pierrefleur s'inscrit dans le bas de ce domaine, complétant un plan de quartier au voisinage d'autres immeubles d'habitation et d'un grand Centre bancaire.

Représentant l'une des trois entités qui composent un plan général, la réalisation s'inscrit dans la forte pente orientée au sud, en formant un L, répondant ainsi aux exigences d'un règlement contraignant.

La construction compte trente et un logements destinés à la vente en PPE, comprenant neuf 3^{1/2} pièces, vingt 4^{1/2} pièces et deux 5 pièces offrant des surfaces entre 84 et 146 m2 par appartement.

Le garage souterrain, réparti sur deux niveaux, compte 41 places de parc.

Le tout s'inscrit dans un volume SIA de 12'693 m3 et se caractérise par des conceptions qui correspondent à la gamme moyenne.

PROJET

Adaptation au profil du terrain. Le projet se caractérise par sa géométrie particulière et un traitement extrêmement soigné de tout le dessin des façades, incluant les lignes de balcons, le choix des garde-corps, les dimensions de vides et de pleins, renforcés par un gabarit général longiligne et assez bas.

L'articulation centrale des deux corps contribue à l'assise de l'ensemble dans un terrain très pentu qui appelle en principe une implantation parallèle aux courbes de niveaux, contrairement à ce qu'exige, en l'occurrence, le règlement.

La satisfaction aux exigences réglementaires étant ainsi donnée, on a cherché à optimiser la disposition des logements, tenant compte de l'orientation principale de chaque corps.

Ainsi dans la partie perpendiculaire à la pente, les appartements s'orientent à l'est et à l'ouest; l'autre corps est composé d'appartements traversants avec vue sur le lac et insolation maximale à toute heure du jour.

Le profil naturel du terrain n'est pas modifié et la construction s'y adapte exactement, exprimant en façade

Photos

Lignes horizontales et gabarit réduit en hauteur, s'allient à une géométrie complexe pour affirmer le bâtiment dans un terrain très pentu, conformément à des règles contraignantes.



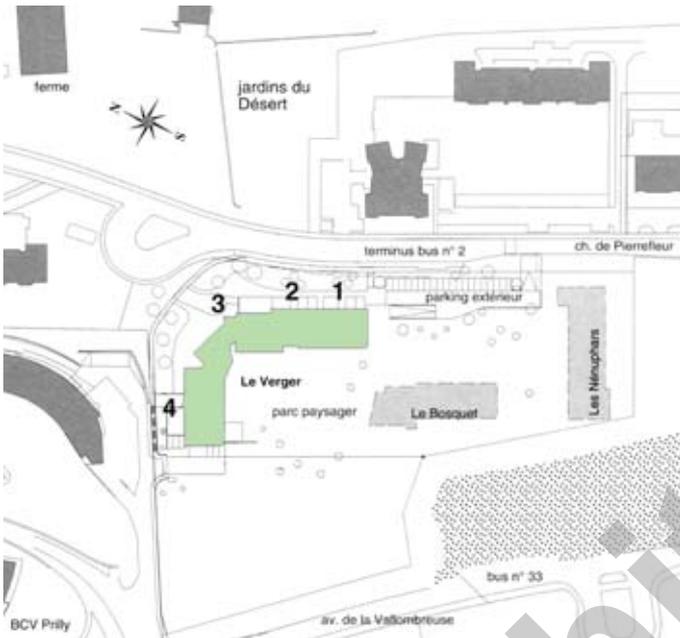


la topographie des lieux, le premier niveau amont correspondant, par exemple, au dernier niveau aval.

La distribution des espaces intérieurs vise à réduire les circulations, les cages d'escaliers/ascenseur étant implantées sur un axe médian du bâtiment. Ce choix permet également de distribuer les volumes de vie en périphérie et d'éviter notamment l'adoption de salles d'eau borgnes.

Le bâtiment est conçu sur des options de construction traditionnelles, béton armé et maçonnerie. Cette dernière se signale toutefois par sa composition originale: des briques monolithiques isolantes, revêtues d'un crépi blanc.

Techniques CVSE du bâtiment, traitement et choix des finitions, équipements divers répondent aux exigences habituellement fixées pour des réalisations de cette nature.



Seoo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Terrassements et épuisement des eaux

LMT SA
1042 Biolley-Orjulaz

Travaux spéciaux

SIF-GROUTBOR SA
1024 Ecublens

Echafaudages

KERN CONRAD SA
1024 Ecublens

Maçonnerie
Crépissages intérieurs

BERTHOLET & MATHIS SA
1018 Lausanne

Crépissages extérieurs et isolation de façades

ROULIN Jacques SA
1630 Bulle

Doublage et isolation de façades

UDRY R. Sàrl
1032 Romanel-sur-Lausanne

Etanchéités et Ferblanterie

DENTAN Georges SA
1020 Renens

Fenêtres en matière synthétique

COMETALLO Sàrl
1029 Villars-Ste-Croix

Stores

SCHENKER Stores SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Installations électriques

SONREL Electricité SA
1010 Lausanne

Installation de chauffage

ALVAZZI Chauffage Lausanne SA
1018 Lausanne

Installation de ventilation

CLIMATEC SA
1020 Renens

Installations sanitaires

PERRET Frères SA
1005 Lausanne

Portes de garages
Serrurerie - Cylindres

BERARDIS SA
1030 Bussigny-près-Lausanne

Ascenseurs

AS Ascenseurs SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Chapes

CACCIAMANO Giovanni
1026 Echandens

Sols sans joint

WEISS + APPETITO SA
1020 Renens

Revêtements de sols en tapis

LF Sols SA
1010 Lausanne

Revêtements en céramique

CAPRI BISESTI SA
1004 Lausanne

Parquets

MENETREY SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Gypserie-Peinture

GAMBONI P. SA
1009 Pully

Portes - Armoires
Menuiserie

Norba Entreprises SA
1610 Oron-la-Ville

Agencements de cuisines

FORSTER Hermann SA
1008 Prilly

Agencements de cuisines

SANITAS TROESCH SA
1023 Crissier

Aménagements extérieurs

CHARMOY SA
1090 La Croix-sur-Lutry